

LES INONDATIONS POUR LA CELLULE PLONGEURS :

DES PREMIERS JOURS AUX MOIS QUI ONT SUIVI



PUISSANT BENOIT

Premier Attaché

Direction des Etudes d'Ouvrages hydrauliques

Cellule Plongeurs

Rivage de Meuse, 81 à 5100 JAMBES

Tél. : 081 33 17 90

Email : benoit.puissant@spw.wallonie.be

Résumé :

A la mi-juillet 2021, des intempéries d'une ampleur exceptionnelle ont frappé la Belgique. Des inondations sans précédent ont eu lieu avec un bilan humain lourd.

Durant cette période, la navigation a été interrompue sur les voies d'eau concernées et les ouvrages d'art fermés. Cependant, comme le constat fut dressé très rapidement, les dégâts les plus importants ont eu lieu sur des voies d'eau non-navigables comme la Vesdre, l'Ourthe ou la Lesse.

La Cellule Plongeurs du SPW – Mobilité et Infrastructure a été fortement mobilisée pour inspecter des ouvrages d'art hydrauliques (écluses, berges, quais, ...) mais aussi des piles et culées de pont.

Cette intervention a pour but de présenter la manière dont la Cellule Plongeurs est intervenue dans le cadre de ces inspections.

Avant la fin des crues, à partir du vendredi 16 juillet 2021, un service de garde a été mis en place et toutes les Directions territoriales des Voies hydrauliques ont été prévenues. Afin de pouvoir répondre à l'ampleur du travail attendu, du personnel en congé a été rappelé.

Du samedi 17 juillet 2021 au vendredi 30 juillet 2021, 35 missions d'inspection ont été réalisées en 14 jours de manière ininterrompue, les équipes travaillant en moyenne plus de 12 h par jour. Dans un premier temps, seules des écluses, principalement sur la Haute Meuse, ont été inspectées. Ces inspections ont permis de se rendre compte que, si certaines écluses ont été submergées, elles ont très bien résisté à la situation. Seuls quelques problèmes au niveau électromécanique ont été constatés.

A partir du 23 juillet, le temps de mettre en place un système de centralisation des demandes et des besoins par la Direction de l'Expertise des Ouvrages, les ponts et éléments linéaires ont commencé à être inspectés dans la région de Liège et d'Eupen.

Durant le mois d'août, le rythme d'inspections a baissé, celles-ci n'ayant plus lieu les weekends et jours fériés. Les demandes d'inspections sont coordonnées et priorisées par la Direction des Etudes de Ponts qui nous transmet, avec un préavis très court au vu du besoin, les zones sur lesquelles nous devons nous rendre.

À partir du mois de septembre, l'urgence liée à la situation n'a plus lieu d'être. Néanmoins, le champ d'inspection continue d'évoluer. En effet, de nombreuses communes demandent l'assistance du SPW pour réaliser les inspections de leurs ouvrages d'art.

Entre juillet 2021 et décembre 2021, plus de 100 inspections directement liées aux inondations ont été réalisées (écluses, perré, quai, pont, ...) en plongée mais également sur cordes (pose d'instrument de mesure, ...).

Depuis le début de l'année 2022, 50 missions du même ordre ont été réalisées.

Il s'agit là d'une période difficile à de nombreux niveaux mais elle a permis de mettre en avant le fait que des entités issues de Directions et Départements complètement différents peuvent se coordonner et réaliser un travail réellement efficace au service du public.